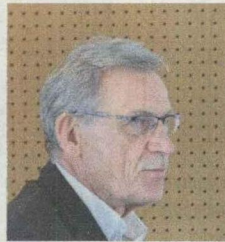


ENTRETIEN / Denis Roume, membre du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des eaux de vie à l'Inao.

“ La vocation première de l'IGP est de créer de la valeur ”

« **L**es appellations sont anciennes en France, et sont devenues l'un des piliers de la politique agricole européenne. En Ardèche, nous avons la chance d'avoir de nombreux signes de qualité : AOP Châtaigne d'Ardèche, Picodon, AOP et IGP viticoles mais également les Labels rouges sur les viandes et charcuteries...



Parmi les IGP viticoles françaises, l'IGP Ardèche est l'une de celle où la proportion vendue en conditionné est la plus importante. C'est-à-dire que l'on produit et que l'on vinifie le vin, mais on fait également son conditionnement, le marketing qui va avec, la communication... Cela crée un entrainement économique et crée de la valeur : c'est d'ailleurs bien là la vocation de l'IGP » ■

